

De : Administration TCARO <administration@tcaro.org>

Envoyé : 16 novembre 2022 20:14

À : administration@tcaro.org

Objet : Trio de virus au Québec : la Santé publique appelle à la prudence



Fil de presse

Trio de virus au Québec : la Santé publique appelle à la prudence

QUÉBEC, le 16 nov. 2022 /CNW Telbec/ - Dans le contexte actuel de transmission accrue de plusieurs maladies respiratoires infectieuses au Québec, le ministre de la Santé, Christian Dubé, a fait le point aujourd'hui sur la situation en compagnie du directeur national de la santé publique, le docteur Luc Boileau, et du coordonnateur de la cellule de crise et sous-ministre adjoint à Direction générale de la coordination du réseau, Daniel Desharnais.

La Santé publique formule trois recommandations

La circulation des différents virus respiratoires met une grande pression sur le réseau de la santé, en plus de pouvoir engendrer des complications chez les personnes plus vulnérables, notamment les enfants, qui sont particulièrement touchés présentement. En raison de la recrudescence de ces maladies, qui contribue à l'achalandage important observé dans les urgences des hôpitaux, la Santé publique émet trois recommandations essentielles.

D'abord, elle recommande le port du masque pour tous dans les lieux achalandés, sauf dans les écoles, et ce, dès maintenant. Le port du masque dans ces lieux permettra de limiter la propagation de la maladie aux personnes vulnérables. Ensuite, le D^r Boileau a réitéré l'importance du lavage des mains, un geste qui permettra de se protéger des virus tels que l'influenza. Finalement, la Santé publique recommande à toute personne qui présente des symptômes d'infection respiratoire de rester à la maison jusqu'à ce que la fièvre s'arrête et de porter le masque en présence de symptômes tels que toux, mal de gorge ou congestion nasale jusqu'à la disparition des symptômes.

Il est également recommandé de mieux protéger les enfants de moins de trois mois en évitant de réunir trop de gens à la fois dans les chambres d'hôpital ou au domicile où ils se trouvent, pour ne pas les exposer aux virus qui circulent actuellement. À cet égard, les femmes enceintes sont aussi invitées à se prévaloir du vaccin contre la grippe actuellement offert, et auquel elles sont admissibles. Cela permettra d'éviter de transmettre le virus par la suite aux nouveau-nés.

Suivi des premières mesures annoncées pour désengorger les urgences

Le ministre Dubé a également fait le point sur les travaux de la cellule de crise pour réduire les débordements dans les urgences et sur les [premières mesures annoncées récemment](#). Il a également fait l'annonce d'une nouvelle mesure proposée par la cellule de crise.

- **Cliniques d'infirmières praticiennes spécialisées (IPS)**
 - L'ouverture de la clinique sur le territoire du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal est prévue pour le 21 novembre.

- Deux cliniques verront le jour sur le territoire du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, soit l'une à Verdun et l'autre à Notre-Dame. Leur ouverture est prévue pour décembre prochain.
- **Initiative « Un appel, un service » pour la clientèle pédiatrique**
 - Le service est présentement disponible à Montréal et les travaux sont en cours pour préparer le déploiement dans les autres régions du Québec.
 - Il est disponible dès aujourd'hui en Montérégie et dans la région de Laval.
 - Le déploiement dans les régions de Lanaudière et des Laurentides se fera dans les prochains jours.
- **Approche hébergement à domicile**
 - Dans la région de Montréal, depuis le début septembre : 47 % de réduction des niveaux de soins alternatifs (NSA). L'approche est déployée depuis le début octobre dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de Laval.

Les premières mesures déployées visent à offrir des solutions de rechange à la population en amont de l'urgence. Elles permettent de pallier la situation précaire des urgences dans la région du grand Montréal et, prochainement, partout au Québec.

Nouvelle mesure : création d'équipes pour améliorer la fluidité hospitalière

Les premières mesures annoncées jusqu'à présent visaient principalement les clientèles qui se rendent traditionnellement à l'urgence faute d'avoir accès à d'autres services. Dernièrement, la cellule de crise s'est concentrée sur une réflexion en amont de l'urgence afin d'influencer positivement la capacité à libérer plus rapidement les lits pour les patients qui en ont besoin.

Pour améliorer la durée moyenne de séjour, M. Dubé a annoncé la création d'une équipe de fluidité hospitalière dans tous les hôpitaux. Ces équipes auront pour mandat de s'assurer que les patients dont l'état de santé ne nécessite plus une hospitalisation et qui peuvent retourner à la maison puissent obtenir leur congé au moment opportun; de s'assurer que les patients qui doivent avoir une consultation avec un spécialiste, mais qui ne nécessitent pas une attente sur civière, puissent obtenir leur congé de l'urgence et être pris en charge rapidement dans les heures suivant leur séjour à l'urgence; et de permettre que les patients qui doivent être hospitalisés aient accès à un lit aux étages rapidement.

L'objectif de la mise en place de ces équipes de fluidité hospitalière est de faire en sorte que tous les intervenants se sentent concernés par la situation des urgences et la fluidité hospitalière. En améliorant la fluidité hospitalière, nous nous assurons que les patients qui sont en séjour à l'hôpital le sont parce que leur condition médicale le requiert.

Citation :

« De nombreux efforts sont déployés afin de réduire la pression dans les urgences actuellement, mais la transmission accrue de nombreux virus complique la situation. Nous avons besoin de la collaboration de tous afin de limiter les risques de propagation, et cela débute par une surveillance de ses symptômes et par une solidarité envers les personnes plus vulnérables aux différentes maladies respiratoires, tout comme envers nos travailleurs de la santé. Comme le recommande la Santé publique, le port du masque dans les lieux publics et en présence des personnes vulnérables est un geste simple et essentiel qui permettra de réduire la transmission et qui viendra appuyer nos efforts. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

Faits saillants :

La population est invitée à redoubler de vigilance et à surveiller l'apparition de symptômes de maladies respiratoires. Plusieurs gestes simples peuvent contribuer à diminuer les risques de contagion :

- Dans les lieux achalandés, sauf dans les écoles, porter un masque en tout temps;
- En tout temps, laver ses mains pour éviter la propagation;
- En présence de fièvre, rester à la maison;
- En présence de toux, mal de gorge ou congestion nasale, porter un masque jusqu'à la disparition des symptômes.

Ajoutons que la vaccination est la meilleure façon de vous protéger et de protéger les autres contre plusieurs maladies, notamment la COVID-19, la grippe et les infections à pneumocoques.

Lien connexe :

Pour en savoir plus : [Québec.ca/limitertransmissionmaladie](http://Quebec.ca/limitertransmissionmaladie)

 Consulter le contenu original

: <http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/November2022/16/c9773.html>

Vous recevez ce courriel parce que vous êtes abonné à la transmission de communiqués de la salle de nouvelles du gouvernement du Québec.

À partir de votre compte, vous pouvez [annuler, suspendre ou modifier votre abonnement](#). Si vous avez besoin d'assistance ou désirez nous faire parvenir vos commentaires, communiquez avec nouvelles@quebec.ca.